



Commission Centrale

Hygiène, Sécurité

et Conditions de Travail

La Fédération des Fonctions Publiques CFE-CGC, représentée par Marc BENNASSY, a participé le mardi 15 décembre 2015 à une réunion de la CCHSCT tenue sous la présidence de Mr M. Laurent Crusson sous-directeur, assisté de Mmes, Sarah Soubeyrand et Flore Goddet de la DGAFP et du Dr Tronquy médecin expert de l'administration.

Le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique était à l'ordre du jour.

Le nouveau directeur, Marc Desjardins et le directeur-adjoint du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, Philippe Nicolle ont commenté le bilan d'activité adressé aux participants.

Les ressources du FIPHFP proviennent des **cotisations des employeurs calculées au prorata de la différence entre le taux théorique d'emploi de 6% et le taux réel.**

Du coup, l'amélioration du taux d'emploi réel provoque une importante baisse de ces ressources, passées de 213 millions d'euros en 2010 à 131 millions en 2014. Les dépenses concernent notamment les plates-formes d'aide à l'aménagement des postes de travail (18 millions), l'accès aux locaux administratifs (14 millions), l'accès au numérique (2 millions), l'accès aux écoles de la fonction publique (2 millions), le maintien dans l'emploi (700 000 euros pour le partenariat avec l'éducation nationale).

Les recrutements de BOE (ex-emplois réservés, cette appellation ayant disparue en 2005) sont de l'ordre de 2000 à 2500 par an. On constate parmi eux une faible part d'emplois de haut niveau. Il y a 210 000 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à comparer avec 450 000 chômeurs handicapés. Il y a donc un effort à faire en liaison avec l'apprentissage dans la Fonction Publique.

La CFE-CGC FP a demandé si des progrès avaient été enregistrés en ce qui concerne le taux d'abandon des élèves handicapés entre le primaire et le secondaire ou entre le secondaire et le supérieur.

La CFE-CGC FP demande que les logements des étudiants handicapés fassent l'objet d'une offre plus adaptée et que des centres de préparation aux concours administratifs soient ouverts pour les étudiants handicapés.

MIEUX VOUS INFORMER

POUR MIEUX VOUS DÉFENDRE